

FO

et votre

Syndicat FGCECEN-FO



vous **DÉFENDENT** et se **BATTENT** pour le maintien de vos droits spécifiques dans le Notariat, lesquels dans la société actuelle peuvent être remis en cause à tout moment.

Rien n'est acquis et c'est **ensemble** que nous sommes **plus forts**.

Salariés du Notariat, ne négligez pas cette élection TPE.

Votez et faites voter FO pour votre liberté de choisir votre avenir professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS
FGCEN-FO.com



e-mail : fgcen-fo@wanadoo.fr

Fgcen-Fo @FGCENFO

www.fgcen-fo.com

SALARIÉ DU NOTARIAT

Je travaille dans une étude de moins de 11 salariés



ÉLECTION TPE* 2024

*Très petite entreprise

FO AUX CÔTÉS DE TOUS LES SALARIÉS

@force-ouvrière 2024



c'est voter



SALARIÉ DU NOTARIAT, J'AI DES DROITS ET JE M'INFORME

L'ENJEU EST IMPORTANT

- Salaires
- Conditions de travail
- Retraites
- Formation professionnelle
- Œuvres sociales

DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS

Pour tous ces enjeux, il faut permettre à la FGCE-FO, syndicat moteur dans le Notariat, de poursuivre son travail dans toutes les commissions paritaires de la branche où elle vous défend.

CE QUE NOUS VOULONS...

- **Préserver et garantir la protection sociale** de l'ensemble des salariés qu'ils soient proches ou non de leur départ en retraite
- **Préserver l'action sociale** dans notre profession afin que celle-ci reste de bon niveau, juste et appropriée
- **Obtenir des salaires décents, des heures supplémentaires payées**
- **Améliorer les conditions de travail**, diminuer votre stress et **défendre vos droits acquis** de la convention collective



...CE QUE NOUS FAISONS

- **Informier, aider et accompagner** les salariés
- **Négocier avec les représentants des employeurs** CSN (Conseil supérieur du Notariat), SNN (Syndicat national des notaires) et l'UNNE (Union nationale des notaires employeurs)

LE SYNDICAT FGCE-FO FAIT ENTENDRE VOTRE VOIX

Dans toutes les commissions et institutions qui réunissent les partenaires sociaux du Notariat, notamment :

- **Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI)**
Convention Collective – Salaires – Qualité de vie au travail, formation professionnelle, harcèlement, discrimination, égalité femmes/hommes, contrat collectif décès, invalidité, indemnisation arrêts de longue durée, dépendance, contrat collectif frais de santé, etc.
- **Comités mixtes départementaux, interdépartementaux, régionaux et national**
Bourses d'études, allocations vacances, subvention pour acquisition immobilière ou construction ou aménagement de sa résidence principale, aide à la complémentaire santé et aide au handicap
- **Commission nationale paritaire de l'emploi et de la formation professionnelle (CNPEFP)**
Suivi de l'emploi dans la branche, définition de la politique de la formation professionnelle continue et en alternance, etc.

VOTEZ

**C'EST SIMPLE,
C'EST VOTRE INTÉRÊT**

Pour continuer à être défendus et représentés par des militants du Notariat qui connaissent bien vos préoccupations quotidiennes et défendent vos intérêts

**POUR EN SAVOIR PLUS,
NOUS CONTACTER**



Fédération générale des
clercs et employés de notaire
31 rue du Rocher - 75008 Paris
E-mail : fgcen-fo@wanadoo.fr
www.fgcen-fo.com

